



# LES FINANCEMENTS PUBLICS : PRESENTATION DES DISPOSITIFS REGIONAUX

**Présentation réalisée par Fabienne ESCAFFRE  
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Service Innovation Sociale et Economie Sociale et Solidaire  
*Chargée de mission Innovation Sociale et entrepreneuriat ESS*



# → Préambule : les compétences entre les niveaux de collectivités

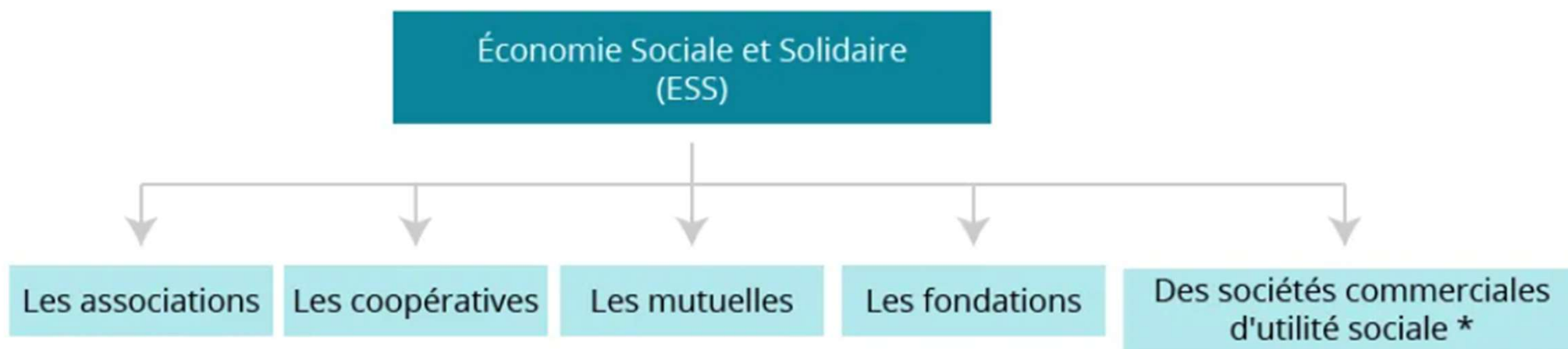


- Les **communes** : urbanisme, logement, environnement, gestion des écoles préélémentaires et élémentaires, funéraire.
- Les **EPCI** : transports urbains, ramassage des ordures, développement économique, aménagement, urbanisme.
- Les **départements** : action sociale (enfance, personnes handicapées, personnes âgées, revenu de solidarité active), infrastructures (routes départementales), gestion des collèges.
- Les **régions** : développement économique, aménagement du territoire, environnement, transports non urbains, gestion des lycées, formation professionnelle.

*Les différents niveaux de collectivités se partagent les compétences dans les domaines suivants : sport, tourisme, culture, promotion des langues régionales.*

# → Rappel : les structures de l'ESS

## Les différents acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire



\* Sociétés respectant des principes tels que que la poursuite d'une activité d'utilité sociale ou l'orientation stable des bénéfices en faveur de cette activité.

## → Le parcours d'un porteur de projet

La Région Bretagne a mis en place tout un **continuum d'aides** pour soutenir les nouveaux **projets économiques d'Innovation Sociale et de l'Economie Sociale et Solidaire** à toutes les étapes des projets :

### Avec des structures de l'accompagnement:

- **L'accueil** des porteurs des projet
- **L'incubation** des projets

### Avec des dispositifs directs et indirects

- Dispositif de soutien à **l'émergence**
- Dispositif pour **le démarrage** des projets économiques
- Dispositif pour **le développement** des projets économiques
- Dispositifs d'accompagnement à la **consolidation** de la structure
- Dispositif pour les **structures en difficulté**

## → Le parcours des porteurs de projet ESS

### 1 - Primo accueil :

Rencontre avec le **pôle ESS** du territoire, réorientation en fonction du stade de développement du projet.

### ***21 antennes de pôles ESS réunis dans 5 groupements:***

- Groupement ESS ARMOR (22)
- Groupement ESS BRETAGNE SUD (56)
- Groupement ESS 29
- Groupement ESS 35
- Groupement ESS Centre Bretagne



# → Le parcours des porteurs de projet ESS



## 2 - Incubation du projet

au sein d'un TAg, d'un technopôle, avec le Pass création, CAE, etc

4 TAggs rattachés aux groupements avec

3 missions



### #Révéléateur

**INVENTER** des solutions entrepreneuriales solidaires et durables à partir des besoins sociétaux identifiés sur le territoire.

### #Idéateur

**ENCOURAGER** des futur·e·s entrepreneur·euse·s à développer des idées innovantes de projets solidaires.

### #Pré-Incubateur et Incubateur

**ACCOMPAGNER** des entrepreneur·euse·s dans la structuration de leur projet au cours du **#Pré-Incubateur** pour, ensuite, lors de l'**#Incubateur**, le **FAIRE GRANDIR** en véritable entreprise de l'économie sociale et solidaire, autonome et durable.

# → Le parcours des porteurs de projet ESS

## 3 - Etude de faisabilité économique

### Les **Fonds Emergence** de France Active Bretagne : *Fonds CRB + BdT*

- Projet présentant une innovation sociale, sociétale ou environnementale
- Potentiel de création d'emplois
- Réalisation d'une étude-action de 6 à 9 mois pour mener à bien le projet
- Jusqu'à 50 % des frais de l'étude-action supportés par la structure porteuse (salaire du porteur de projet, frais de déplacements, frais généraux,...)
- A hauteur de 20 000 € maximum par projet sous forme de subvention
- En parallèle de cofinancements

# → Le parcours des porteurs de projet ESS



## 4 - Aide au démarrage du projet :

**ETIK** Projets (ou Pass Commerce Artisanat, Pass invest TPE, etc)

Projets entrepreneuriaux

Démarrage des projets entrepreneuriaux répondant à des besoins du territoire et favorisant la création d'emplois locaux et pérennes, et plus particulièrement dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire

### *Critères de sélection :*

- Entreprise ESS et/ou engagée pour le développement durable
- Projet de création et/ou de développement d'activités socialement innovantes et économiquement viables
- Projet à création potentielle d'emplois (un emploi CDI minimum à 3 ans)
- Etude de faisabilité réalisée avec un plan d'affaire finalisé
- Complémentarité du soutien avec les autres financements et un taux de financement public limité
- Intérêt pour le territoire et implication d'acteurs locaux

# → Le parcours des porteurs de projet ESS

## 5 - Aide au développement : les outils financiers de France Active Bretagne

DISPOSITIFS	BÉNÉFICIAIRES	QUOTITÉ / MONTANT	DURÉE	COÛT
<b>GARANTIES D'EMPRUNT BANCAIRE</b>				
Garantie IMPACT	Entreprises Solidaires Associations employeuses & Entrepreneurs Engagés	50 à 65 % jusqu'à 100 000 € de garantie	Entre 2 et 7 ans	2.5% du montant garanti
Garantie SOLIDARITÉ INSERTION	Entreprises du secteur de l'Insertion par l'Activité Economique ou du Handicap	50 à 65 % jusqu'à 200 000 € de garantie	Entre 2 et 7 ans	2.5% du montant garanti
<b>FINANCEMENTS</b>				
CAA (Contrat d'Apport Associatif)	Associations Employeuses	30 000€	Entre 2 et 5 ans	Taux zéro avec différé de paiement (jusqu'à 12 mois)
Prêt Participatif (FAI) <i>Délégation régionale</i>	Entreprises Solidaires & Associations employeuses	200 000€	Entre 2 et 5 ans (7 ans dans certains cas)	2% par an avec différé de paiement possible (jusqu'à 12 mois)
Prêt Participatif (FAI) <i>Délégation nationale</i>	Entreprises Solidaires & Associations employeuses	1 500 000€	Entre 2 et 5 ans (7 ans dans certains cas)	2% par an avec différé de paiement possible (jusqu'à 12 mois)

- **Financements européens uniquement sur la partie accompagnement du montage du dossier, le FEDER n'alimente aucun fonds, donc pas de double financement européen.**

## → Le parcours des porteurs de projet ESS

### 5 - Aide au développement :

#### les outils financiers de **Bretagne Capital Solidaire**

Bretagne Capital Solidaire (BCS) est une société d'investissement locale. BCS soutient les TPE/PME bretonnes créatrices d'emplois et porteuses de projets qui ont du sens.

L'intervention de B.C.S se fait à deux niveaux:

- Une **prise de participation** minoritaire au capital de l'entreprise
- Une **avance en compte courant d'associé** sans caution, ni garantie

Les entreprises éligibles sont donc des sociétés ayant des projets de création, de reprise ou de développement.

Sur le plan opérationnel, l'équipe de salariés et bénévoles de BCS accueille les porteurs de projet, rédige le dossier de présentation, assure la conduite et le suivi des dossiers au quotidien.



## 6 - Les outils d'accompagnement :

### le DLA, le Booster ESS et le DASESS

ACCOMPAGNEMENTS				
DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)	Associations Employeuses & Structures d'Utilité Sociale (SCOP, SCIC, Société avec agrément ESUS)	Prestation de 5 jours en moyenne d'ingénierie financée	Prestation 6 à 9 mois	Gratuit pour la structure
DASESS (Dispositif d'Appui aux Entreprises de l'ESS en difficulté)	Associations & Entreprises de l'ESS en difficultés	Prestation de 5-6 jours d'ingénierie. Avance remboursable possible jusqu'à 20 000€	Prestation sur 1 à 2 mois Avance sur 6 mois maximum	Gratuit pour la structure
Booster ESS	Structures ESS accompagnées pour leur primo développement (de 0 à 3ans) ou de + de 3 à 5 ans : sur dérogation. Les structures avec un projet de dépôt de demande d'agrément ESUS		Prestation 6 mois maximum	Gratuit pour la structure

# → Des réorientations vers des dispositifs adaptés



Il existe un écosystème très conséquent avec de multiples acteurs de l'accompagnement et du financement.

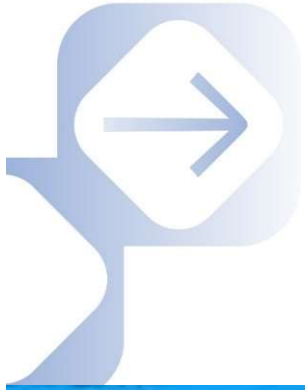
**Le porteur de projet est orienté en fonction:**

- Du son statut juridique de sa structure
- De l'organisation de son modèle économique (capitalistique ou non)
- Du stade d'avancement du projet : des outils à chaque étape de la vie de la société (émergence, création, développement...)
- De ses besoins en financement (capital, BFR...)
- Etc...

## → Le processus de décision

- **2 types de soutien :**
  - Des demandes au fil de l'eau : des budgets déterminés annuellement
  - Des Appel à Projets : sélection très importante
- **Processus d'obtention d'une aide régionale**
  - Demande en ligne sur le site bretagne.bzh
  - Instruction par un agent de la Région
  - Validation des élu.e.s lors d'une Commission permanente (10 dans l'année)
  - Conventonnement entre le CRB et le porteur de projet
  - Obtention financière de l'aide : versement par la paierie régionale

***Durée de validation et de versement d'une aide régionale : 3 mois***



**QUESTIONS ?**

**RÉPONSES !**

